


Transaction Ajout	N° du calendrier 60346	N° de la demande 53	N° de la règle 0412	
	Nom de l'organisme Université du Québec à Montréal (UQAM)			

DESCRIPTION		
Titre Aménagement, construction et rénovation des espaces	Recueil BCI	N° de la règle RESSMOB-12, 13
Processus / Activité Aménagement, construction et rénovation des espaces	Code de classification 412	
Nom de l'unité administrative détentrice du dossier principal Service de la planification et des projets immobiliers		
Description et utilisation Informations utilisées pour réaliser les projets d'aménagement, de construction et de rénovation des immeubles et terrains dont l'UQAM est propriétaire.		
Types de documents appel d'offres; cahier des charges; certificat d'arpenteur; certificat d'architecte; compte-rendu; contrat; devis; échancier; estimation; étude; maquette; permis de construction; photographie; plan d'architecture; rapport; soumission; avis de changement; dessin d'atelier; dessin technique; document de travail; facture; garantie; manuel d'instruction; soumission rejetée; directive		
Documents essentiels : Oui Documents confidentiels : Non		
Références juridiques Code civil, art 2922 et 2923.		
Remarques générales		

DÉLAI DE CONSERVATION									
Numérotation	Exemplaire	Supports de conservation	Période d'utilisation des documents				Disposition		
			Actif		Semi-actif		Inactif		
0412P	Principal	dm, pa	888	R1	10		Tri	R2	
0412S	Secondaire	dm, pa	2		0		Destruction		

Remarques relatives au délai de conservation R1 : Conservation 2 ans après la fin des travaux.; R2 : Conservation des travaux d'aménagement majeurs : plans d'architecture réalisés et modifiés, devis, contrats, soumissions retenues, cahiers des charges, certificats d'arpenteurs et d'architectes, permis de construction, appels d'offres, comptes rendus, rapports, études, échanciers, estimations, photographies et maquettes. Élimination des travaux d'aménagement mineurs et tous autres documents.
Document annexé : Non